

INTERPELLATION

Maintenons les cartes journalières CFF !

La Suisse a la chance de posséder un réseau de transports publics, notamment un réseau ferré, dense qui permet de se rendre facilement aux quatre coins de notre pays. Si ce réseau est efficace, les prix pratiqués ne sont pas toujours accessibles à toutes les bourses même avec un abonnement demi-tarif.

Ainsi, depuis des années, la mise à disposition par les communes de cartes journalières donne la possibilité à beaucoup de découvrir la Suisse ou simplement se déplacer à des prix raisonnables. Dans cet esprit, la Ville de Nyon vend 10 cartes journalières quotidiennement pour le prix de CHF 45.-. C'est donc plus de 3'650 cartes qui sont à disposition chaque année et le succès ne se dément pas puisque qu'aux comptes 2019, les revenus tirés de la vente s'est fixé à plus de CHF 132'000.-.

Devant ce succès, la décision de l'Alliance SwissPass qui coordonne cette prestation de la supprimer à l'horizon 2023 est un non-sens. Alors que l'on désire favoriser l'utilisation des transports publics et participer à la transition écologique, la suppression d'une prestation appréciée et hautement symbolique va dans la mauvaise direction. Au contraire, il s'agirait de stimuler ce genre de prestations.

Les arguments entendus sur la diminution de l'utilisation de ces cartes et des difficultés de distribution ne sont pas audibles car ces éléments ne sont pas constatés sur le terrain. En outre, les projets futurs de remplacement de la prestation sont trop flous pour imaginer sereinement des solutions pérennes.

Dans ces conditions, la Ville de Nyon doit pouvoir affirmer sa volonté de continuer une prestation appréciée de la population et qui s'inscrit dans la politique favorable à une mobilité respectueuse de l'environnement et accessible à tout le monde. Nous sommes convaincus de l'importance des transports publics dans la diminution de la mobilité individuelle motorisée et dans la lutte contre le réchauffement climatique ; par ailleurs, donner la possibilité de voyager occasionnellement en transports publics à une partie de la population qui ne peut pas se le permettre financièrement parlant, est une prestation sociale importante à nos yeux.

Vu ce qui précède, le Parti socialiste prie la Municipalité de répondre aux questions suivantes :

- Que pense-t-elle de la disparition annoncée des cartes journalières Commune ?
- Est-elle prête à défendre cette prestation auprès des CFF et à demander son maintien ?
- Quelles possibilités la commune a-t-elle pour influencer la décision prise notamment auprès du Conseil d'Etat vaudois, afin d'engager les différents échelons politiques pour le maintien de cette offre ?
- En cas de suppression effective de l'offre en 2023 sans remplacement par une offre au moins autant attractive, la commune pourrait-elle mettre en place un système similaire permettant aux citoyen·ne·s de bénéficier de cartes journalières à prix réduit ou équivalent ?

Nous remercions par avance la Municipalité pour ses réponses.

Nyon, le 12 mars 2021

Chloé Besse et Claude Farine
Pour le Parti socialiste